



Contrat VIN
avec Virginie et J-Paul Bougés
Vignerons des Coteaux d'Albret

LIVRAISON DU 26/06/2014

Le consommateur et le producteur s'engagent à respecter la charte de l'AMAP.

Nom du Consommateur:

Adresse:

Téléphone: domicile..... portable.....

Adresse électronique:

Nos sympathiques producteurs de pommes Virginie et Jean Paul Bougés sont également vignerons et sont en conversion BIO pour leurs vignes depuis 4 ans.

Ils commercialisent leur production avec la coopérative des Vignerons des Coteaux d'Albret mais en vendent eux mêmes une partie.

Petite nouveauté , les vins bio en blanc, rouge et rosé sont enfin proposés et ont obtenu dans l'ordre 2 médailles d'or et une d'argent.

Vous pourrez passer commande à l'aide du bon de commande joint, à imprimer.

N'oubliez pas votre règlement, **chèque libellé à l'ordre de : Earl JPV BOUGES**

Pour les vins rouges , blancs ou rosés les commandes ne peuvent s'effectuer que par carton de 6 bouteilles mais par contre **tous** les panachages sont possibles.(exemple : 2 rouges différents , 3 blancs , 1 rosé) .

ATTENTION L' ABUS D ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTE

En cas d'empêchement de votre part le jour de la livraison, nous vous encourageons vivement à faire récupérer vos produits par une autre personne. Nous vous invitons à relire attentivement les termes de votre engagement, figurant dans le document d'adhésion.

Date et signature du Consommateur :

AMAPlanète-BLANQUEFORT – Reçu consommateur livraison du 26/06/2014

Contenu	Nombre de bouteilles	Prix
Légende d'Albret rouge 2010		
Coteaux d'Albret Bx supérieure 2006		
Couleurs d'Albret rouge 2012		
Couleurs d'Albret blanc 2013		
Couleurs d'Albret rosé 2013		
Bio d'ALBRET Bordeaux Blanc 2013		
Bio d'ALBRET Bordeaux Rosé 2012		
Bio d'ALBRET Bordeaux Rouge 2012		
Date et signature de la coordinatrice	Total réglé par chèque	
	Banque et numéro :	